

A la une !

"Quels impacts visuels depuis les côtes de la baie de Saint-Brieuc ?"

Une réunion très attendue

Depuis l'ouverture du débat public, une question taraude les costarmoricains : le parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc sera-t-il visible ou non des côtes ? Si oui, arrivera-t-il à se fondre dans le l'environnement breton, ou créera-t-il un « nouveau paysage » maritime ?

Ces questions, la CPDP les a bien entendues. C'est pourquoi elle a décidé d'organiser une réunion spécifique sur ce thème et vous propose le **17 juillet à Saint-Brieuc**, d'obtenir toutes les informations nécessaires pour vous permettre de mesurer et de juger, en votre « âme et conscience », l'**impact sur le paysage** que pourrait produire ce projet offshore.

La **SAS Ailes Marines** puis la **SPPEF** (Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France) vous **présenteront et défendront leurs approches sur ce point essentiel**.

Un temps d'échange permettra au public présent de débattre avec le maître d'ouvrage et le représentant de la SPPEF.

Les conclusions de l'expertise complémentaire indépendante.

En mars et avril 2013, deux associations (Côtes d'Armor Nature Environnement et l'Association des Pêcheurs Plaisanciers de Lancieux) ont saisi la CPDP, pour qu'une expertise complémentaire indépendante soit réalisée, sur l'impact visuel du projet sur le paysage, comme la loi le permet. Le 10 avril 2013, la Commission Nationale du Débat Public a décidé d'accéder à cette demande et d'en assurer la commande et le financement. La société italienne ECA Sindel a été retenue pour réaliser cette expertise complémentaire. Ce sont ses conclusions qui seront restituées publiquement le 17 juillet 2013.

A retenir

Réunion publique

- **Mercredi 17 juillet 19h :**
Palais des Congrès et des Expositions – Auditorium Hermione - **Saint-Brieuc**

Réunion thématique :

Impact visuel sur le paysage et conclusions de l'expertise complémentaire indépendante

Interventions de : Jean de La MOTTE de BROÛNS,

Président de la SPPEF 22 ;

Annick BONNEVILLE, Directrice adjointe de la DREAL Bretagne et Philippe ARNOUDL, Chef de la division biodiversité, géologie et paysage à DREAL Bretagne

et Julien KERBELLEC, ingénieur ECA SINDEL

et deux heures de débat avec la salle.

[Déroulé de la réunion](#)
[Plan d'accès ici](#)

Qui est ECA Sindel :

Eca Sindel est une entreprise italienne spécialisée dans la conception, la production, l'installation et la maintenance d'équipements de simulation navale, tactique et opérationnelle, pour les bâtiments de surface et les sous-marins, à usage civil et militaire ; elle travaille également sur des systèmes de simulation d'opérations aériennes et terrestres, civiles et militaires.

Eca Sindel est conceptrice et développeur du logiciel du simulateur de navigation de l'Ecole Navale de Brest.

C'est à partir du logiciel utilisé par l'Ecole Navale pour ses simulateurs, et avec son autorisation, que cette expertise complémentaire a été réalisée.

ECA Sindel a du adapter ce logiciel aux exigences de la commande de la CPDP, y intégrer les éléments du projet en numérisant les éoliennes, puis la sous-station électrique marine et les positionner précisément à partir de leur coordonnées géographiques.

L'expertise est réalisée à partir de 10 points de vue répartis sur la côte de la baie de Saint-Brieuc :

- **5 d'entre eux sont ceux que le maître d'ouvrage** avait lui-même choisis de présenter dans son Dossier du Maître d'Ouvrage (DMO), (bien avant la saisine des associations)
 - Bréhat,
 - Saint-Quay-Portrieux,
 - Cap d'Erquy,
 - Plouha,
 - Plage des Rosaires Plérin,
 - Cap Fréhel,

- **1 point spécifique** que l'association "Gardez les Caps" a mis en valeur sur son site (Le fort La Latte) a été ajouté

Enfin, à la demande d'acteurs, **quatre autres points**, non modélisés, seront également positionnés.

- Plage de l'Islet à Lancieux,
- Château Tanguy à Pléneuf Val André
- Pointe de Minard,
- Pied du sémaphore de Saint-Quay Portrieux.

Ces 10 points feront tous l'objet d'une présentation successive, le matin au lever du soleil, le midi, le soir au coucher du soleil et de nuit. Seront également présentées pour chacun de ces points trois types de conditions météorologiques, beau temps (pleine visibilité), couvert et pluvieux.

Qu'est-ce qu'une expertise complémentaire indépendante ?

Lors d'un débat public tout participant peut saisir la CPDP d'une demande de contre-expertise ou d'expertise complémentaire indépendante. Cette demande doit être argumentée et motivée. Elle est transmise avec avis par la CPDP à la CNDDP qui, seule décide de donner ou non suite et en assure la responsabilité, la commande et la charge financière.

Comme à chacune de nos réunions près de **deux heures d'échange** sont prévues pour que le public puisse débattre, exprimer leurs avis et/ou questionner le maître d'ouvrage et les intervenants.

Nous vous attendons nombreux le 17 juillet à Saint-Brieuc, venez en famille, entre amis, conviez vos voisins, cette réunion publique est la dernière pour vous permettre de vous exprimer, avant la réunion de synthèse.

Retour sur...

200 personnes se sont déplacées à Langueux, le 11 juillet, pour assister à la réunion thématique portant sur « l'exploitation, la maintenance, la sécurité/sûreté » du parc éolien en mer.



Revivez cette réunion publique sur le [site du Débat](#).

Nous avons recueilli à chaud vos réactions et vos sentiments.



Elodie MINNE et Martin MEYER - Rennes

« Nous avons été informés de la tenue de la réunion de ce soir via le groupe « Energies marines » sur LinkedIn. Notre motivation première a été de venir pour nous renseigner sur les besoins en formation que demande la nouvelle filière industrielle de l'éolien offshore. »

Lui : « Je suis en phase de reconversion professionnelle et ces métiers m'intéressent particulièrement. J'ai eu ce soir les réponses à mes questions. »

Maryvonne Le MORVAN – Langueux

« J'ai appris plusieurs choses ce soir, notamment la création d'une filière de formation aux métiers de l'éolien au Lycée Chaptal. J'en suis ravie. Je trouve particulièrement bien que l'on forme sur place les jeunes pour créer des emplois locaux. La réunion de ce soir était pédagogique et accessible. Les réponses aux questions simples et compréhensibles. »



Entendu en sortie de réunion :

« Beaucoup parlent de l'impact visuel. Moi qui ai survolé un parc éolien au Danemark, je peux vous dire que ce n'est pas choquant. »

Du côté de la CPDP



3 questions à Claire de Loynes, membre de la CPDP

Pour la 2^{ème} fois vous êtes membre d'une CPDP, comment vivez-vous ce débat en baie de Saint-Brieuc par rapport à votre expérience précédente ?

En fait, chaque débat est unique. Pour moi, ce qui caractérise celui que nous vivons actuellement à Saint-Brieuc, c'est son « originalité » comparé au précédent débat auquel j'ai participé. Original, car nous avons un public en quête d'information et désireux de bien comprendre l'opportunité du projet. Pour un premier débat en Bretagne, j'ai trouvé que les questions posées lors des réunions publiques étaient très pertinentes comme celles rédigées sur le site internet de la CPDP. Manifestement les personnes ont lu les documents mis à leur disposition par la Commission, elles fréquentent notre site internet (près de 130 000 pages lues pour un nombre de connections supérieur à 26 000) et les 83 avis déposés considèrent le projet sous tous ses angles. Original aussi, car je sens moins de scepticisme du grand public en Bretagne, peut-être moins de lassitude que dans d'autres régions qui ont déjà connu plusieurs débats publics. Original enfin, mais ce dernier point relève plutôt d'un étonnement de ma part : les associations environnementales - sans être absentes du débat - ne se sont pas mobilisées en masse lors des réunions publiques sur des questions spécifiques liées au projet, tels que par exemple – les éventuels impacts sur la faune lors de la phase de construction du champ d'éoliennes.

Pour vous quel rôle joue le débat public dans la bonne appréhension du projet par la population ?

Oui, j'ai le sentiment que l'objectif du débat public a été atteint par le public touché. En effet, l'une des vertus de cet exercice d'intelligence collective est d'inviter les personnes concernées par le projet à se poser des questions, à réfléchir de manière concrète et globale aux différents impacts – potentiellement positifs ou négatifs – sur leur territoire. Le fait que 70 associations, particuliers, acteurs économiques, élus... aient utilisé la possibilité d'argumenter leur point de vue sur un quatre pages conforte ce que je disais de la curiosité, du désir du grand public de se positionner sur l'opportunité pour la baie de Saint-Brieuc d'un tel projet. En cela, je trouve que le débat public fonctionne et c'est pour la Commission un signe de forte mobilisation et de réflexion. Les rédacteurs de cahiers d'acteurs comme des avis ont voulu développer leur point de vue sur le projet à l'aide de leur fine connaissance du territoire. En cela, ils contribuent à faire connaître le maître d'ouvrage de la suite qu'il pourra donner à son projet.

Le 17 juillet, à Saint-Brieuc, se tiendra une réunion sur l'impact visuel du projet sur le paysage, comment abordez-vous cette réunion ?

Avec beaucoup de curiosité ! Cette réunion qui permettra, d'une part de montrer les simulations d'impacts visuels préparées à la fois par le maître d'ouvrage et aussi par une association de défense du paysage et de l'environnement, chacun selon son angle de vue et, d'autre part, de rendre publiques les conclusions de l'expertise complémentaire indépendante acceptée et validée par la CNDDP sur ce même sujet. Ces deux simulations feront, nous l'espérons, naître des réactions à chaud. Il sera moins question de raisonnement et d'argumentation : là, on touche vraiment à l'intime des gens... Chacun dans son for intérieur se sentira en mesure de répondre à la question « est-ce que j'accepte, ou est-ce que je refuse ce projet ? ». Réponse le 17 juillet.

Participer

N'oubliez pas... le site Internet Interactif de la Commission, sur lequel vous avez la possibilité de :

- Poser vos questions
- Donner votre avis
- Soumettre une contribution
- Rédiger un cahier d'acteur

70 cahiers d'acteur ont déjà été envoyés à la CPDP. Pour télécharger les cahiers d'acteur disponibles [cliquez ici](#)

355 questions ont été posées par écrit ou par sms à la CPDP pour le Maître d'Ouvrage. A ce jour, 248 ont obtenu une réponse, soit 70%.

Retrouvez [ICI](#) les premières réponses et posez vous aussi vos questions.

Vous pouvez consulter de nombreuses informations et documents concernant le débat public et poser des questions sur le site : <http://www.debatpublic-eoliennesenmer22.org>

Retrouvez toutes les informations dans la rubrique « Participer » de notre site internet.

Ce débat est le vôtre, participez !

NOUVEAU
+ simple
+ facile
Posez vos questions
par SMS au
06 02 29 98 25

CONTACTS :

Commission Particulière du Débat Public
pour le projet de parc éolien en mer, au large de la baie de Saint-Brieuc

16, rue de la Morgan - Bâtiment Énergie 22, porte B, 1^{er} étage - 22360 LANGUEUX

Tél : 02 56 26 80 68

secretariatgeneral@debatpublic-eoliennesenmer22.org

www.debatpublic-eoliennesenmer22.org